

NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE

UN LIBRARY

20 070



COLLECTION

Distr.
GENERALE

A/34/65

22 janvier 1979

FRANCAIS

ORIGINAL : ESPAGNOL



Trente-quatrième session

APPLICATION DE LA DECLARATION SUR L'OCTROI DE L'INDEPENDANCE AUX
PAYS ET AUX PEUPLES COLONIAUX

Lettre datée du 19 janvier 1979, adressée au Secrétaire général
par le représentant permanent de l'Argentine auprès de l'Organisation
des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous adresser la présente lettre au sujet de la question
des îles Malvinas.

A cet égard, et tenant compte du paragraphe 5 de la résolution 31/49 de
l'Assemblée générale en date du 1er décembre 1976, j'ai le plaisir de vous informer
que les représentants du Gouvernement argentin et du Gouvernement du Royaume-Uni
de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord se sont rencontrés à Genève du 18 au
20 décembre 1978 et, ainsi que l'indique le communiqué joint à la présente note,
qu'ils ont décidé de se rencontrer de nouveau au début de 1979.

Je vous prie de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre
et de son annexe comme document de l'Assemblée générale au titre du point intitulé
"Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux
peuples coloniaux" et de le porter à l'attention du Comité spécial de la
décolonisation.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

(Signé) Enrique J. ROS

ANNEXE

Communiqué commun daté du 20 décembre 1978

1. Conformément à la communication faite simultanément par les Gouvernements argentin et britannique le 15 décembre 1978, des délégations représentant les deux pays se sont rencontrées à Genève du 18 au 20 décembre 1978 pour une troisième série de négociations sur les îles Malvinas, la Géorgie du Sud et les îles Sandwich du Sud, conformément au mandat de ces négociations annoncé le 26 avril 1977. Les deux délégations étaient dirigées, respectivement, par le capitaine de vaisseau D. Gualter Oscar Allara, sous-secrétaire aux relations extérieures de la République argentine et par M. Ted Rowlands MP, ministre d'Etat au Secrétariat d'Etat aux affaires étrangères et aux affaires du Commonwealth.
2. Les entretiens entre les deux délégations se sont déroulés dans une atmosphère constructive et ont permis de passer en revue tous les problèmes situés au centre des négociations. Les délégations sont parvenues à un accord de principe sur l'ébauche d'un plan de coopération pour leurs activités de recherche scientifique dans la Géorgie du Sud et les îles Sandwich du Sud.
3. Elles sont convenues de poursuivre l'examen des diverses questions dont elles sont saisies lors d'une réunion qui se tiendra au début de 1979. Le lieu, la date et le niveau de cette réunion seront déterminés par la voie diplomatique.
